



## CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la  
Séance du lundi 28 avril 2014

### **PRESENTATION DES DOCUMENTS BUDGETAIRES VOTES LE 18 MARS 2014**

Le Maire présente au Conseil Municipal les documents budgétaires votés en mars, pour information.

### **INDEMNITES MAIRE ET ADJOINTS**

Le Conseil Municipal vote l'indemnité du Maire et celle des Adjointes.

### **TRANSFERT EXCEDENT BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARVAN**

Le Conseil Municipal accepte de verser une partie de l'excédent du Budget de l'Eau à la Communauté de Communes de l'Arvan.

### **PROCES-VERBAL DE TRANSFERT DES BIENS EAU POTABLE A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ARVAN**

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de mise à disposition des biens du Service de l'Eau à la Communauté de Communes de l'Arvan, et autorise Monsieur le Maire à le signer.

### **ANALYSE FINANCIERE**

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une analyse financière pour la Commune auprès de l'ASADAC.

### **DEMANDE DE L'OFFICE DE TOURISME**

Le Conseil Municipal accepte d'accorder une aide technique à l'Office de Tourisme Les Bottières pour l'évènement « Rencontre Emotion Automobiles » des 5 et 6 juillet 2014, mais exprime un avis défavorable à l'attribution d'une subvention pour cette animation

Saint-Pancrace, le 29 avril 2014

Le Maire,